

PLAN LOCAL D'URBANISME

6.9 Bilan de la concertation

Arrêt du PLU : 13 juin 2024

Approbation du PLU :



COMMUNE DE FORGES DE LANOUÉE

Le présent document a pour objectif de faire un état des lieux de l'accomplissement des modalités de concertation fixées dans la délibération de prescription de la révision du PLU de FORGES DE LANOUÉE.

En séance du 18 décembre 2020, le Conseil Municipal a fixé les modalités de concertation suivantes :

- mise à disposition en mairie et en mairie annexe de tous les documents concernant le diagnostic de la commune, les enjeux, les objectifs en matière de développement, d'aménagement de l'espace et de protection de l'environnement,
- mise en place d'un registre de concertation en mairie et en mairie annexe,
- organisation d'une ou plusieurs rencontres au travers de réunions publiques avec ou sans le bureau d'études,
- informer de l'avancement des travaux à l'aide de l'Echo de la forêt, du bulletin municipal et du site web de la commune,
- mise en place d'une permanence tout au moins un mois précédent l'arrêt du projet de PLU.

[Le recueil des observations](#)

Un registre a été mis à disposition du public à l'accueil de la mairie dès le début de la procédure de révision du PLU. Une adresse mail dédiée a également été créée.

Registre : aucune remarque.

Adresse électronique dédiée : aucun courriel n'a été reçu.

Boîte à suggestions : aucun message n'a été reçu.

[Communication dans la presse locale et sur les supports municipaux](#)

Des articles ont été régulièrement publiés pour informer sur l'état d'avancement de la révision du PLU dans les conditions suivantes :

- 2 articles sur le site internet de la commune,
- 3 articles dans le bulletin municipal entre 2022 et 2024 pour des points sur le PLU ou pour annoncer les réunions publiques,
- 3 articles dans Ouest-France, en février et novembre 2023,
- 6 articles dans Echo de la forêt de janvier 2023 à septembre 2023 point des points sur le PLU,
- la population a également été informée de la tenue des réunions publiques via le panneau lumineux de la commune, via le site internet Infocale, via la page Facebook de la commune, dans le bulletin municipal et dans l'Echo de la forêt.

[Les panneaux d'informations](#)

Une exposition a été affichée en mairie durant plusieurs mois pour informer le public de l'avancée du projet communal.

[La mise à disposition des informations relatives à la révision en mairie](#)

Tout au long de la procédure, des documents d'information relatifs au PLU étaient à disposition.

[Les temps de rencontres et d'échanges](#)

Deux réunions publiques ont été organisées aux dates suivantes.

- 30 janvier 2023 : présentation du diagnostic de territoire et du projet d'aménagement et de développement durables (PADD). Environ 30 personnes étaient présentes dont des élus. Les remarques ont porté sur la constructibilité des terrains, sur les activités économiques et sur les STECAL.
- 13 novembre 2023 : présentation du projet de PLU. Environ 30 personnes étaient présentes dont des élus. Les remarques ont porté sur la constructibilité des terrains, sur les activités économiques, sur les STECAL, sur la protection du patrimoine naturel et sur la suite de la révision du PLU.
- La publicité de ces rencontres a été réalisée sur le panneau lumineux de la commune, via le site internet Infocale, via la page Facebook de la commune, dans le bulletin municipal et dans l'Echo de la forêt.
- Des réunions de quartiers ont été organisées les 2 octobre 2021, 24 février 2022, 7 mai 2022, 20 Aout 2022, 17 septembre 2022, 24 septembre 2022, 22 octobre 2022, 10 mai 2023, 13 mai 2023, 2 juin 2023, 20 août 2023 et 23 septembre 2023.
- Une réunion avec les agriculteurs a été organisée le 21 février 2023.
- Une réunion avec les artisans a été organisée le 25 avril 2023

Une permanence a également été tenue par le bureau d'études en mairie le 13 novembre 2023 pour répondre aux questions de la population. Cette rencontre a été annoncée sur le site internet Infocale, dans le Echo de la forêt et sur la page Facebook de la commune. 6 personnes se sont présentées pour des informations sur la constructibilité des terrains, sur les STECAL et pour des renseignements sur le règlement.

D'autres temps d'échanges ont permis d'évoquer le PLU :

- 21 février 2023 : réunion avec les agriculteurs,
- 25 avril 2023 : réunion avec les artisans,
- 10 mai 2023 : réunion de quartier,
- 2 juin 2023 : réunion de quartier,
- 20 août 2023 : réunion de quartier.

Les questions, observations et requêtes formulées au cours des débats lors des réunions publiques ont permis de relever les préoccupations des administrés, concernant futures zones à urbaniser ou les activités économiques par exemple.

BILAN DE LA CONCERTATION

MODALITES DE CONCERTATION	BILAN
Registre à l'accueil de la mairie	Aucune remarque.
Création d'un courriel dédié	Aucun mail reçu.
Boîte à suggestions	Aucune remarque.
Les bulletins municipaux et articles de presse	Les informations relatives à l'élaboration du PLU ont été régulièrement diffusées (objectif du PLU, réunions publiques, ...).
La mise à disposition des informations en mairie	Tout au long de la procédure.
Les panneaux de concertation	L'exposition a favorisé la visibilité de la procédure à partir du 5 juillet 2021 et pendant toute la durée de la procédure.
Les temps de rencontre et d'échanges	<p>Bilan positif. La participation des habitants aux réunions a été satisfaisante, les réunions publiques de présentation du PADD a réuni environ 30 personnes, comme la réunion publique de présentation du projet.</p> <p>Les échanges ont notamment porté sur :</p> <ul style="list-style-type: none">- les futurs secteurs d'extension urbaine, leur localisation et la constructibilité des terrains ;- les STECAL ;- la protection des espaces naturels ;- la nécessité de favoriser le développement économique ; <p>Bilan positif également pour la permanence organisée le 13 novembre 2023 : 6 personnes se sont déplacées lors de la permanence tenue par le bureau d'études.</p>

